

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2020

JUSTICE DE PROXIMITÉ ET RÉPONSE PÉNALE - (N° 3427)

AMENDEMENT

N ° CL15

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.